

COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

Compte rendu de la rencontre du 8 juin 2022, 19 h sur Zoom

Contenu :

Tableau des présences

Compte rendu de la rencontre du 8 juin 2022

Annexe 1 : ordre du jour de la rencontre du 8 juin 2022

ANIMATION :	Marie-Josée Asselin	Présidente du CVAP et Vice-présidente du comité exécutif Conseillère municipale (Loretteville-Les Châteaux)
	Audrey Lanier	Coordinatrice du CVAP
PRÉSENTS :	Hugues Paris	Administration portuaire de Québec
	Carl Touzin	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
	Marjorie Ramirez	Conseil de quartier Vieux-Limoilou
	Eloïse Richard Choquette	Administration portuaire de Québec
	Alain Samson	Conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire
	Sylvie Verreault	Conseillère en environnement – Ville de Québec Division prévention et contrôle environnemental
	Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère de Cap-aux-Diamants et membre du comité exécutif
	Mélanie Levesque	Conseil de quartier Maizerets
ABSENTS :	William Phillipon	Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste
	Nadine Allain-Boulé	Direction de Santé publique
	Florian Burkhard	Conseil Régional de l'environnement – région de la Capitale-Nationale

Sujets	Discussions	Suivis
1. Mot de bienvenue	Madame Asselin souhaite la bienvenue aux membres.	Voir avec la santé publique, qui va être le ou la nouveau-elle représentant-e
2. Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour	Adoption de l'ordre du jour avec <i>proposition par Alain Samson, appuyée par Mélanie Lévesque.</i>	
3. Adoption des comptes rendus du 24 mars et 21 avril	<u>Adoption du compte rendu du 24 mars et 21 avril :</u> <i>Adoption du compte-rendu avec proposition de Mélissa Coulombe-Leduc, appuyée par Marjorie Mamirez.</i>	Mettre le CR sur le site internet Faire la lettre de remerciement à Jean-François Vallée
4. Suivi d'information – APQ	Madame Richard Choquette présente le rapport des activités et des registres. Registre des signalements (faits saillants depuis la dernière rencontre) : <u>Signalements -Anse en Foulon</u> Bruits (12) <ul style="list-style-type: none"> - Activités de chargement et de déchargement de navire - Activité de nettoyage des silos - Mouvements de wagons - Navires en attente au quai 107 Émissions (1) <ul style="list-style-type: none"> - Vapeur provenant des opérations de MidAtlantic Suivi de la mesure des particules fines pour :	

Station - 3^e Avenue, Limoilou



Station - 8^e Avenue, Limoilou



Le 22 janvier 2022 : Présence de smog

Q : Madame Ramirez souhaite faire un signalement, suite à de fortes odeurs proches des navires de du quai de Louis Jolliet.

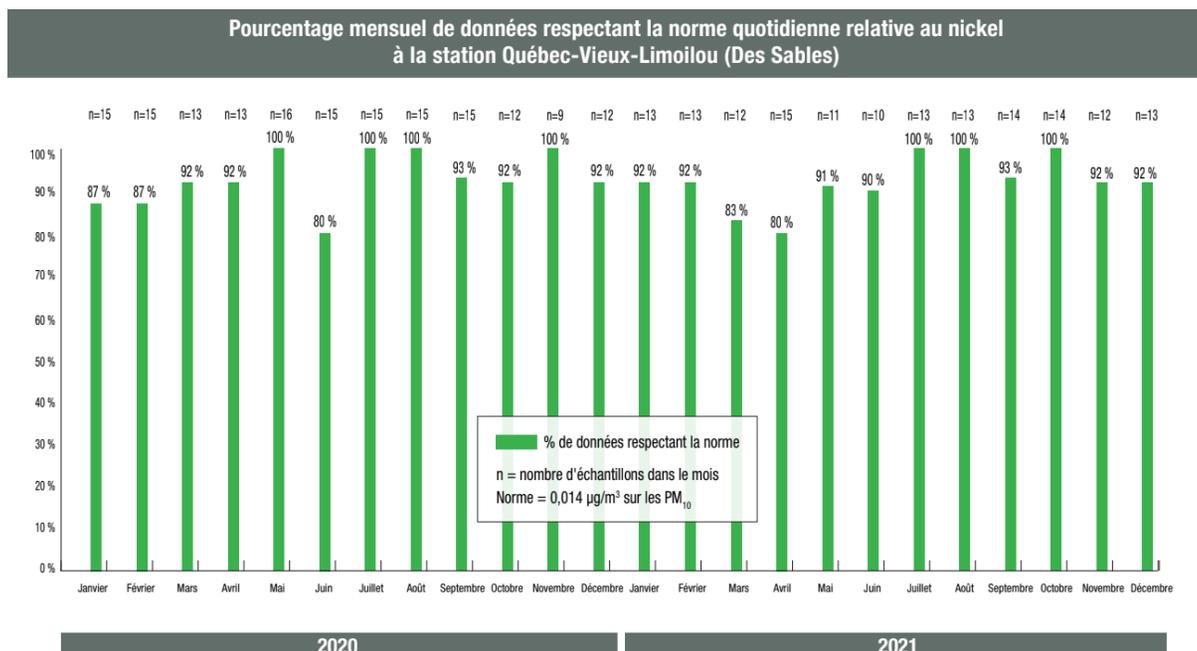
	<p>R : Madame Richard Choquette explique que le quai n'est pas de la propriété du port de Québec. En revanche, Madame Richard Choquette encourage Madame Ramirez à le signaler via l'adresse de signalement sur le site du Port de Québec.</p> <p>Q : Madame Coulombe Leduc demande si les signalements viennent plus de Cap-Blanc ou Montcalm ?</p> <p>R : Madame Richard Choquette répond que cela provient principalement des citoyens des Jardins Mérici.</p> <p>Q : Monsieur Samson demande s'il y a eu des incidents au Port.</p> <p>R : Monsieur Paris souhaite redéfinir les incidents. Un incident est signalé par la propre sécurité du Port ou par les usagés autour. Il y a trois niveaux d'incidents:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Niveau 1 : un niveau très faible et très local - Niveau 2 : un niveau d'incident un peu plus important, mais qui reste sur le territoire portuaire - Niveau 3 : Un incident plus important qui se propage dans la communauté (incendie, évènement de poussière) <p>Q : Monsieur Samson est inquiet concernant les incidents de niveau 2, il peut y avoir une perte de contrôle sur ces incidents.</p> <p>R : Monsieur Paris explique que les Niveau 2 sont assez rares. Mais ils sont dans tous les cas traités par le Port. Les niveaux 2 seront plus surveillés.</p>	
<p>5. Suivi du MELCC</p>	<p>Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques procède à la mise à jour du graphique portant sur le nickel mesuré à la station Québec-Vieux-Limoilou environ tous les 4 mois. Ce graphique est rendu disponible sur le site internet du Ministère. La mise à jour en cours présente les données pour la période de janvier 2020 à décembre 2021. Prendre note que des variations observées sur quelques mois ne sont pas forcément représentatives d'une tendance à long terme. (Annexe 1 et 2)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les données indiquent qu'en 2021, les taux mensuels de conformité étaient de 90 % à 100 % à l'exception des mois de mars et avril 2021 pour lesquels les taux étaient de 83 % et 80 %, respectivement. 	<p>Mettre les graphiques sur le site internet</p>

	<ul style="list-style-type: none"> Les données indiquent que pour les mois de novembre et décembre 2021, la valeur maximale mesurée a été de 57 ng/m³, soit un dépassement de 4,1 fois la norme quotidienne en vigueur durant cette période (14 ng/m³). À titre de comparaison, la valeur maximale observée pour les dix premiers mois de l'année 2021, 282 ng/m³ en mars 2021, dépassait plus de 20 fois la norme. <p>Normalement, un échantillon est prélevé tous les deux jours. Cependant, il arrive que des résultats ne soient pas disponibles à cause de problèmes analytiques liés à différentes circonstances. Il peut s'agir, par exemple, de problèmes d'échantillonnage (étalonnage des équipements, altération des filtres en raison des conditions climatiques, etc.) ou de problèmes constatés lors des analyses en laboratoire. Également, des variations dans les pourcentages mensuels déjà publiés peuvent survenir lors des mises à jour (validation et invalidation de données existantes).</p> <p>Q : Madame Ramirez demande un fichier Excel avec les concentrations, les données sont en lien avec le graphique des dépassements à la norme nickel. R : Monsieur Touzin explique qu'il va faire la demande. Il fera aussi la demande des avis de non-conformité.</p> <p>Q : Monsieur Samson demande s'il serait possible d'avoir les données d'arrimage des bateaux. R : Monsieur Touzin explique qu'il n'a pas accès à ses informations. R : Monsieur Paris explique que la collecte des données est possible. Suite à l'annonce conjointe du Port, de la Ville et du MELCC, l'objectif est d'identifier les sources. R : Madame Asselin indique que c'est une donnée qui pourrait être demandée et traitée par le comité des experts qui va être formé.</p>	<p>Envoyer le fichier Excel aux membres Envoyer les avis de non-conformité</p>
<p>6. Suivi d'information de la DS Publique</p>	<p>Sujet reportée due à l'absence de la représentante de la Direction de la Santé Publique</p>	
<p>7. Plateforme citoyenne de l'APQ – Eloïse Richard-Choquette</p>	<p>Durant les prochaines semaines, l'APQ va mettre en place une plateforme citoyenne. L'objectif de la plateforme est de faire un pas de plus auprès des citoyen·nes. Cela aidera le Port à établir un dialogue durable avec la communauté et à développer des projets répondant aux besoins de la population. Le but est d'être à l'écoute des citoyen·nes et de construire des projets.</p>	

	<p>Q : Monsieur Samson évoque la volonté du Port de vouloir mieux cohabiter avec ses « voisins ». Monsieur Samson suggère que les conseils de quartiers avoisinants seraient les premiers à être interpellés.</p> <p>Q : Madame Ramirez recommande au port de prendre vraiment des actions concrètes si le port souhaite se rapprocher de la communauté. Par exemple, publier les données des capteurs, l'identification des bateaux sur les quais.</p>	
<p>8. Suivi résolution lettre au MELCC</p>	<p>Monsieur Touzin lit la réponse à la lettre déposée auprès du MELCC :</p> <p><i>Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a bien reçu, le 26 avril 2022, votre correspondance concernant l'implication du ministère au sein du CVAP et tient premièrement à vous rassurer sur son intention d'agir de façon transparente et collaborative avec le CVAP.</i></p> <p><i>Parmi les demandes formulées dans votre correspondance, plusieurs pourront être abordées directement, lors de la rencontre du CVAP. Dans l'intervalle le Ministère souhaite vous informer que les 3 avis de non-conformité, auxquels vous faites référence dans votre correspondance, et qui ont été transmis au Port de Québec ou aux entreprises présentes sur le site depuis 2018, n'étaient pas en lien avec le dossier du nickel. Une demande a été effectuée afin que vous soient transmis ces avis.</i></p> <p><i>Le gouvernement a par ailleurs annoncé le 18 février 2022 l'ajout d'une nouvelle station de la qualité de l'air dans Limoilou. Cette station viendra s'ajouter aux sept stations existantes sur le territoire de la Capitale-Nationale. Les démarches avec la Ville de Québec pour l'installation de la nouvelle station sont en cours.</i></p> <p><i>Soyez assuré que le Ministère porte une attention particulière à la problématique entourant le nickel et que les moyens nécessaires seront entrepris afin de faire respecter la législation et les réglementations environnementales du Québec. En cas de manquement, le Ministère peut prendre les recours appropriés et dispose de plusieurs moyens pour le faire, conformément à la Directive sur le traitement des manquements. Il importe de préciser que les détails des plans de contrôle du Ministère ne sont jamais dévoilés par souci de préserver leur efficacité pour la prise de recours.</i></p> <p><i>Par ailleurs, le ministère est prêt à vous appuyer si vous désirez faire une demande auprès du Port de Québec afin de connaître son programme de gestion environnementale.</i></p> <p><i>Veillez accepter, Monsieur, nos salutations les meilleures.</i></p> <p>Monsieur Touzin propose de faire la demande des mémoires suite aux différents dépôts suite à la consultation.</p>	<p>Recevoir l'analyse des mémoires suite à la consultation</p> <p>Recevoir les avis de non-conformité et les envoyer aux membres</p>

	Monsieur Paris ne voit pas d'objection à présenter le plan DD du Port lors d'une prochaine rencontre.	
9. Rédaction résolution destinée à l'APQ	Monsieur Samson et Madame Ramirez proposent d'attendre une prochaine rencontre et voir l'évolution avec la collaboration du Port. Étant donné que des discussions sont en cours entre le maire de Ville de Québec et le Port de Québec.	Mettre à l'ordre du jour pour la prochaine fois, qu'entre membres votant-es
10. Date de la prochaine rencontre	Date : <ul style="list-style-type: none"> • 25 août (séance exceptionnelle si besoin) • 15 septembre 	Faire un calendrier pour l'automne 2022
11. Divers	<p>Les membres rencontrent le maire avec les directeurs-trices de conseil de quartier le 29 juin 2022.</p> <p>Monsieur Sanson propose d'inviter M Ng Adam du Laboratoire citoyen.</p> <p>Madame Lesveque lit la résolution du Conseil de Quartier. Suite à cette intervention Monsieur Samson propose que les président-es participent à la rencontre avec Monsieur le Maire.</p>	Contacteur Monsieur Ng Adam pour une présentation à une prochaine rencontre

Annexe 1 : Pourcentage mensuel de données respectant la norme quotidienne relative au nickel à la station Québec-Vieux-Limoilou (Des Sables)



Normalement, un échantillon est prélevé tous les deux jours. Cependant, il arrive que des résultats ne soient pas disponibles à cause de problèmes analytiques liés à différentes circonstances. Il peut s'agir, par exemple, de problèmes d'échantillonnage (étalonnage des équipements, altération des filtres en raison des conditions climatiques, etc.) ou de problèmes constatés lors des analyses en laboratoire. Également, des variations dans les pourcentages mensuels déjà publiés peuvent survenir lors des mises à jour (validation et invalidation de données existantes).

